

COUPE DEPARTEMENTALE JIJITSU Combat : 17 Février – Gymnase PIOT, Vitrolles



PUBLIC CONCERNE : : Poussins / Benjamins / Minimes

DESCRIPTION : Elle associe un stage technique avec des mises en pratiques de type randoris arbitrés pour les enfants et shiai pour les adolescents / adultes. Cette action se veut éducative avec une explication des règles d'arbitrage pour toutes les catégories d'âges. Les enfants ayant 1 seul timbre de licence pourront prendre part au stage et participer à l'encadrement de la compétition en tant que commissaire.

FORMULE SPORTIVE : 2 poules de 4 avec mise en tableau. Les groupes morphologiques sont constitués en respectant un écart de 10% entre les poids. Les masculins et les féminines combattront séparément.

PESEE : Sa durée sera de 30 minutes, plusieurs pesées seront proposées sur la journée.

ARBITRAGE : Pour les poussins / benjamins / minimes

Atemi : Les touches seront comptabilisées au niveau du buste, du dos, des épaules. Les jambes et les poings devront être protégés. Le full ippon arrête le randori. Les pénalités seront attribuées par manque de contrôle. 2 pénalités entraîneront le hansokumake pour le judoka fautif. Les ramassements de jambes et les soumissions seront autorisés à partir de cadets. Les temps d'immobilisation seront les suivants :
Poussins / Benjamins / Minimes : 10 secondes,

ENGAGEMENT : Pour toute inscription, l'outil EXTRANET est à votre disposition un mois avant la date de l'animation. L'espace inscription par EXTRANET sera fermé le jeudi précédant l'animation.

GRADE MINIMUM : Poussins : Blanche-Jaune ; Benjamins : Jaune-Orange ; Minimes : orange ;

QUALIFICATIONS : Pas de qualification à une compétition supérieure.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS NECESSAIRES : Le passeport sportif doit être rempli et signé par le professeur et par l'élève. Il doit comporter 2 timbres de licence dont celui de la saison sportive 2017 / 2018, le certificat médical datant de moins d'un an avec la mention « **absence de contre-indication à la pratique du judo, Jujitsu en compétition** ». Pour faciliter le travail du tirage au sort, le code barre de la licence doit figurer à la première page du passeport.

RECOMPENSES ATTRIBUEES : Les 4 premiers combattants seront récompensés d'une médaille selon leur classement.

ROLE DE L'ACCOMPAGNANT : Les accompagnants devront signer une feuille de présence et participer à la réunion d'arbitrage de début de manifestation. Sans présence de l'accompagnant, les élèves du club ne pourront combattre. CF textes officiels.

TEMPS DE COMBATS : Poussins : 1 minute ; Benjamins : 2 minutes ; Minimes : 2 minutes 30 ; Temps de récupération : 2 fois le temps de combat en poussins, benjamins et minimes.

[Cliquez ici pour voir la plaquette](#)

COUPE DEPARTEMENTALE JIJITSU Ne Waza : 18 Février – Gymnase PIOT, Vitrolles



PUBLIC CONCERNE : Poussins / Benjamins / Minimes

DESCRIPTION : Ce règlement valorise toutes les opportunités rencontrées et permet une pratique dynamique du sol. Cette action se compose en 2 temps : Une première partie technique d'une heure au sujet du règlement avec des mises en situation, puis une seconde partie sportive en groupes morphologiques.

FORMULE SPORTIVE : 2 poules de 4 avec mise en tableau. Ou constitution de poules seulement selon le nombre de participants. A PARTIR DE JUNIORS, LES KYUS SERONT SEPARES.

ENGAGEMENT : Pour toute inscription, l'outil EXTRANET est à votre disposition un mois avant la date de l'animation. L'espace inscription par EXTRANET sera fermé le jeudi précédant l'animation.

TEMPS DE COMBATS : Benjamins : 2min / Minimes : 3 min. Temps de récupération : 2 fois le temps de combat pour les benjamins-minimes.

ARBITRAGE :

Poussin / Benjamin
- Départ au sol
- 1 pt pour chaque osae waza après 5 s d'immobilisation en passant coté tête ou coté jambe. - 4 pts pour le contrôle du dos et la position tate shio gatame.
- 3 osae waza de 5s en faisant l'horloge en passant par la tête ou la jambe arrêtent le combat.

Minimes
-Départ debout
- 1 pt pour chaque osae waza après 5 s d'immobilisation en passant coté tête ou coté jambe. - 4 pts pour le contrôle du dos et la position tate shio gatame.
- 3 osae waza de 5s en faisant l'horloge en passant par la tête ou la jambe arrêtent le combat.
- 2 pts par projections avec contrôle au sol, 2 pts par renversements, 2 pts par retournements, 2 pts par passage de garde, les prises de dos. - 3 pts pour uki gatame - 3 pts pour les passages de garde (Avec immo)

GRADE MINIMUM : A partir de ceinture blanche.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS NECESSAIRES : Seront demandés la licence de l'année en cours, le passeport sportif et le certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo, jujitsu en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

PESEE : Sa durée sera de 30 minutes, plusieurs pesées seront proposées sur la journée.

ROLE DE L'ACCOMPAGNANT : Les accompagnants devront signer une feuille de présence et participer à la réunion d'arbitrage de début de manifestation. Sans présence de l'accompagnant, les élèves du club ne pourront combattre. CF textes officiels.

Cliquez ici pour voir la plaquette